

# Nouvelles sahraouies

N° 185 | juillet 2022

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## S O M M A I R E

Dakhla : entre kitesurf, répression  
et consulats alibis 2

Echos de l'actualité 3

« L'impunité nourrit le cycle  
de la violence » – Les agressions  
se multiplient contre les femmes  
sahraouies 5

Merci à Danielle Mitterrand 7

La diaspora sahraouie en Suisse 9

ONU : le Maroc va passer  
son 4<sup>e</sup> Examen Périodique  
Universel 11

Voyage de l'ADER / S  
dans les camps de réfugiés 13

## Faire toute la lumière Les violations des droits des femmes au Sahara Occidental occupé

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL : CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

# DAKHLA ENTRE SURF, RÉPRESSION ET CONSULATS ALIBIS

L'aéroport de Dakhla fait le plein pendant plusieurs mois. Les fans de kitesurf ou de surf jugent qu'il s'agit là d'un paradis de la glisse.

Les vagues vous portent sous des cieux toujours dégagés, un soleil généreux. Paris-Dakhla : 4 h 40 d'avion pour débarquer directement sur ce lieu magique où les vents favorables vous emportent et vont vous donner des sensations fantastiques.

## Mais dans quel pays est ce paradis ?

Or ce paradis des touristes qui rêvent de la pointe du dragon, l'endroit incontournable pour tous les fous de glisse, à qui appartient-il vraiment ? Les billets d'avion notent que le passager part pour le Maroc et combien, parmi les mordus de la mer, savent-ils qu'ils vont passer des vacances idylliques dans un pays toujours colonisé, où les habitants vivent depuis 45 ans sous occupation marocaine ? Que connaissent-ils de la répression, parfois sauvage, qui frappe les Sahraouis de Dakhla ? Prenez les nouvelles de l'année. 2022 : Larbi Agraichi, jeune habitant de Dakhla, a disparu. On a retrouvé

son corps dix jours plus tard. Il n'est pas le seul à avoir disparu ainsi. La population sahraouie s'est révoltée et la police est intervenue pour disperser la foule avec un acharnement peu commun. Derrière le soleil brûlant des vacances se cache la «brûlance» de la colonisation, de l'occupation marocaine ...et de la politique «fiction».

## Que font des consulats dans cette région ?

En effet, depuis deux ans, douze consulats se sont installés à Dakhla (Burkina Faso, Djibouti, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Haïti, Libéria, Congo, Suriname, Sénégal, et le dernier, le Togo, venu faire allégeance au Maroc le 7 juin 2022).\* 13 autres sont à El Ayoun, la capitale du Saha-

ra Occidental. Ces pays, n'ayant pas d'ambassade dans de nombreux pays, pourquoi se dotent-ils d'un consulat au Sahara Occidental ? Sans doute parce qu'accepter «le rite du consulat» c'est aussi gagner un certain pouvoir : – rencontrer à Dakhla le ministre des affaires étrangères du Maroc, –découvrir une plaque « officielle » qui confirme son allégeance au roi du Maroc contre rétributions en espèces ou en nature très diverses qui, – pouvoir s'exprimer et voter dans les différentes sphères de l'ONU sur la question du Sahara Occidental (comme le 13 juin au Comité spécial de la décolonisation) avec tous la même théorie : « l'autonomie proposée par le Maroc est la meilleure solution. » Le Royaume chérifien a gagné en expertise avec



Sur la plage de Dakhla, au Sahara Occidental.

Photo SP



Inauguration d'un consulat – marocanisation illégale du Sahara Occidental

Photo SP

le conflit du Sahara Occidental dans l'achat de personnalités ou de pays dont il a besoin pour s'acharner à détruire le droit international jusqu'au plus profond des rouages de l'ONU. Lors d'un vote, un pays quel qu'il soit n'a toujours qu'une voix.

\* La plupart de ces pays, anciennes colonies, ont perdu leurs références historiques et leur sens de la solidarité: pour exemple, le Suriname à l'histoire très turbulente est devenu indépendant le 25 novembre 1975, 15 jours après l'entrée de la

marche verte au Sahara Occidental alors que la Guinée Bissau a vécu des années de luttes avant de devenir indépendante le 24 septembre 1973, année de fondation du Front Polisario.

## ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous espérons que vous pourrez jouir d'un été clément qui, même chaud, ne ressemblera pas vraiment à la chaleur torride vécue dans les camps de réfugiés sahraouis. A cette saison surtout, l'eau est l'une des principales préoccupations des Sahraouis dans le sud algérien. Afin de s'assurer qu'ils ne manquent pas d'eau potable, plusieurs organi-

sations humanitaires ont rénové depuis quelques années les citernes à eau de 2480 familles soit environ 15 000 personnes, qui ont été équipées de réservoirs de stockage neufs, d'une capacité de 1000 litres chacun. Rappelons que plus de 170 000 personnes habitent les camps situés dans un environnement particulièrement aride, avec des températures atteignant jusqu'à 55 degrés Celsius en juillet et en

août. La région est frappée par de fréquentes tempêtes de sable et subit une sécheresse constante. L'eau ne peut pas être distribuée également dans toutes les régions. A notre petite échelle, il nous est difficile de pouvoir intervenir sur cette situation qui nous préoccupe. Nous nous rendrons à la DDC en septembre et nous en discuterons. En revanche, avec votre aide, nous allons continuer de soute-



*L'école est finie, l'été dans les camps va être torride.*

*Photo SP*

nir Nina et son dispensaire-maternité. Nous sommes en train d'investiguer si avec votre générosité, nous ne pourrions pas ouvrir cette aide à un autre dispensaire, tant les besoins sont grands dans les camps et particulièrement dans le camp de Dakhla qui se trouve isolé à 150 kilomètres des autres camps. Nous vous tiendrons au courant des résultats de nos contacts. La Suisse vient d'être élue le 9 juin comme membre non-permanent au Conseil de sécurité pour les années 2023 et 2024. Chaque année, le Sahara Occidental est à plusieurs reprises à l'ordre du jour de cette assemblée. Il nous importe que la Suisse fasse le choix du Droit International et du Droit Humanitaire International sans concession. L'autonomie proposée par

le Maroc n'est rien d'autre que la marocanité du Sahara Occidental et se trouve hors du droit. Nous savons que la Suisse a de très bons rapports avec le Maroc et qu'elle peine notamment à faire respecter le Droit International par les agences suisses avec lesquelles elle travaille dans ce pays. Cependant, nous voulons encore croire que lorsqu'il s'agit du droit d'un peuple à la décolonisation et à l'indépendance, la Suisse peut prendre des chemins courageux. Nous venons de le voir dernièrement lors des 60 ans des accords d'Evian. Enfin, nous sommes extrêmement préoccupé.e.s par les violences subies par les femmes sahraouies dans les territoires occupés et le silence des instances internationales qui font de ces territoires une terre sans

droits, laissant les activistes pacifiques, souvent mères de famille, sans protection, contrairement à ce que prévoit le protocole 1 des Conventions de Genève. Nous nous posons la question de savoir comment mieux les soutenir. Merci pour vos propositions. Chères lectrices et chers lecteurs, nous vous remercions pour votre solidarité et vous donnons rendez-vous fin septembre. Nous vous souhaitons jusque là une période estivale favorable à la réalisation de vos projets.

# « L'IMPUNITÉ NOURRIT LE CYCLE DE LA VIOLENCE »

## LES AGRESSIONS SE MULTIPLIENT CONTRE LES FEMMES SAHRAOUIES



Suelma Beiruk, ministre sahraouie de la santé, ex vice-présidente du parlement pan-africain : « Les femmes sahraouies sont très résilientes ». Photo SP

Ce n'est pas la première fois que nous relatons ici les humiliations et les mauvais traitements que les femmes sahraouies subissent à chaque fois que, légitimement, elles manifestent pacifiquement pour leur droit à l'autodétermination et pour témoigner leur soutien à leurs sœurs en danger comme Sultana Khaya, séquestrée de novembre 2020 à juin 2022 (voir encart).

Dans les territoires occupés, elles sont très souvent soumises à des violences policières et à des intimidations de longue durée autour de leur maison. Nous vous avons donné dernièrement les exemples d'El Ghalia Djimi et d'Aminatou Haïdar, défenseuses pacifistes reconnues des droits humains.

### Amnesty International intervient

Devant l'intensification des agressions sauvages par les forces de police marocaines, Amnesty International prend très au sérieux les violences des 15 et 16 avril 2022 à Boujdour et demande aux autorités marocaines de mener des enquêtes sérieuses sur les attaques subies par cinq femmes : Zeinab Babi, Embarka Al Hafidi, Fatima al Hafidi Oum al Moumin Al Karaschi et Nasrathum (Hajatna) Babi. Elles ont été séparément rouées

de coups de bâton et sérieusement blessées par les forces policières marocaines alors qu'elles se dirigeaient, entre autres, vers la maison de Sultana Khaya. L'exemple de Zeinab montre la nécessité d'une force internationale reconnue présente au Sahara Occidental occupé pour protéger la population civile. Les policiers ont arrêté le taxi dans lequel Zeinab se trouvait pour se rendre au supermarché. Coups de pieds, coups de poings jusque dans le poste de police où elle a été rouée de coups de bâton. Elle a perdu connaissance et sa famille l'a emmenée à l'hôpital où elle a dû subir « une opération de chirurgie reconstructive à la main gauche fracturée en divers endroits ». Ses compagnes ont toutes les quatre été frappées : « Frappée, Embarka a eu ses habits déchirés et a été touchée à l'aine ». Les cinq femmes ont déclaré à Amnesty International que « des agents sont postés devant chez elles depuis ces agressions et qu'elles ne veulent plus quitter leur domicile de crainte d'être attaquée à nouveau. »

### Que faire devant ce déferlement de violence ?

Cherchons à comprendre la situation et retournons au Droit Humanitaire International (DHI) donc au protocole additionnel 1 des Conventions de Genève qui décrit les obligations des occupant.es concernant la so-

ciété civile. Le guide pratique du CICR «Répondre aux besoins des femmes affectées par les conflits armés (et les situations d'occupation) de novembre 2004 qui s'en inspire est très clair : le premier «mandat particulier et propre au CICR consiste à protéger la vie et la dignité des victimes des conflits armés et des troubles internes et de leur apporter de l'assistance, ainsi que d'être le gardien et le promoteur du droit international humanitaire.»



Sultana Khaya.

Photo SP

A cette lecture, l'indignation et la colère nous submergent ! La question qui vient directement à l'esprit concerne l'absence du CICR dans les territoires occupés

du Sahara Occidental. Le peuple sahraoui, les femmes sahraouies, ne jouissent d'aucune protection

depuis 45 ans et personne ne réagit. Aucune instance garante du Droit Humanitaire International n'est sur place et l'ONU ne réagit pas. La réalité est d'une cruauté extrême : voici près d'un demi-siècle qu'en toute impunité et en trahissant le DIH, le Maroc et ses forces militaires et policières battent, torturent, enferment, font disparaître, tuent des hommes et des femmes de la communauté sahraouie. En prendre conscience aujourd'hui, c'est se battre pour modifier cette situation et rencontrer, interroger rapidement le CICR sur son absence des territoires occupés du Sahara Occidental.

## LIBÉRATION DE SULTANA KHAYA

Après 19 mois de séquestration et de mauvais traitements dans sa maison de Boujdour à une centaine de kilomètres d'El Ayoun, Sultana Khaya est arrivée début juin en Espagne. Rappelons que des activistes pacifiques américains avaient réussi à entrer dans sa maison et leur présence avait empêché que Sultana, sa sœur et sa mère continuent d'être sévèrement malmenées par les policiers marocains qui ont entouré sa maison pendant presque deux ans.

Comment s'est négocié le départ de Sultana pour l'Espagne ? Nous ne le savons pas, mais il était indispensable qu'elle soit prise en charge par des médecins tant au niveau physique que psychologique.

A Madrid, elle a brièvement participé à une réunion européenne de soutien au peuple sahraoui qui se tenait dans la capitale et à un court hommage qui lui a été consacré au cours duquel elle a chaleureusement remercié toutes celles et tous ceux qui l'avaient soutenue. Elle était accompagnée d'un pacifiste américain très impressionné par la façon dont Sultana a gardé son sang froid et une attitude pacifique dans les pires situations.

A la violence, au viol, elle a répondu par la non-violence en faisant, par exemple, flotter le drapeau sahraoui sur son toit.

L'ami américain répétait qu'au cours de sa vie d'activiste pacifiste, il n'avait jamais rencontré une personne qui avait intégré si fortement la non-violence.

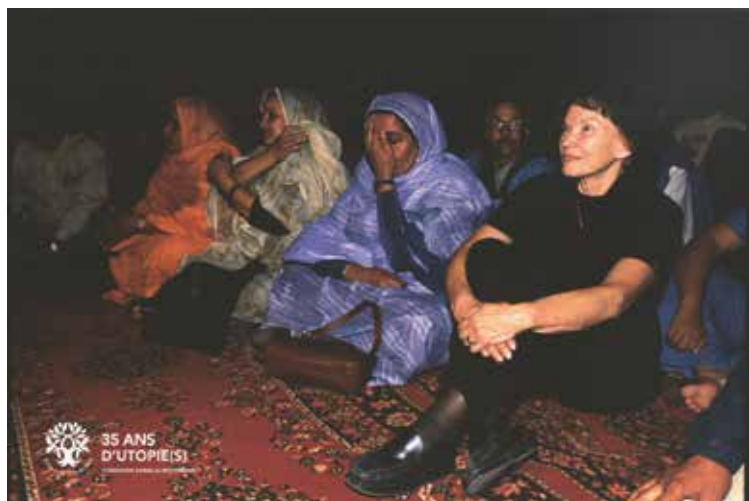
# MERCI À DANIELLE MITTERRAND FIDÈLE SOUTIEN ET AMIE DU PEUPLE SAHRAOUI

Le 27 novembre 2021, des membres de notre comité se sont déplacées à Cluny lors de l'hommage rendu à Danielle Mitterrand pour les 10 ans de sa mort.

Fondatrice en 1986 de la Fondation France Libertés, elle a toujours soutenu les droits du peuple sahraoui malgré les obstacles mis à ses projets. Depuis plusieurs années, France Libertés met à disposition du BIRDHSO une accréditation afin de pouvoir participer aux sessions de la Commission des Droits de l'Homme à Genève. Nous remercions les responsables d'aujourd'hui de leur confiance.

## Une page d'histoire

*Le Maroc interdit à Madame Mitterrand de se rendre au Sahara Occidental occupé !*  
« Présidente de la Fondation France Libertés, Danielle Mitterrand a été empêchée de se rendre au Sahara Occidental. Les autorités marocaines, qui administrent l'ancienne colonie espagnole, lui ont interdit, vendredi 16 novembre en fin d'après-midi, d'embarquer à Casablanca sur un vol à destination d'El Ayoun, la « capi-



*Danielle Mitterrand dans un camp sahraoui.*

*Photo SP*

tales» du Sahara occidental. (...) «Avant de retourner en France, la fondatrice de France Libertés a dénoncé les « conditions lamentables » dans lesquelles son projet de se rendre à El Ayoun a été « interdit ». « Il y a une incohérence entre le discours officiel et ce que l'on voit sur le terrain », a-t-elle ajouté. Depuis des années, Mme Mitterrand milite, aux côtés du Front Polisario, en faveur de l'indépendance du Sahara Occidental, une région désertique, faiblement peuplée (...). A la fin des années 1980, l'épouse du président français avait souhaité se rendre à Tindouf, dans le Sud algérien, et visiter les camps de réfugiés sahraouis. Elle avait finalement renoncé à son projet, mais les responsables marocains – dont l'ancien roi Hassan II – lui

vouaient depuis une solide inimitié.(...) Ce qu'elle n'avait pu faire lorsque son mari était à l'Elysée, la fondatrice de France Libertés l'a réalisé début novembre 2001. Elle s'est rendue à Tindouf, où son association finance différents projets de développement, pour « apporter son soutien à la population sahraouie en exil ». Il s'agissait de la première étape d'une visite qui devait se poursuivre dans la partie administrée par le Maroc pour « témoigner sa solidarité [avec les Sahraouis], dont l'expression minorée est étouffée par l'autorité marocaine occupante », selon le communiqué publié par France Libertés à la veille de la visite.

**Jean-Pierre Turquoi,**  
**journal LE MONDE,**  
**8 novembre 2001**



Photo SP

Pour en savoir plus sur l'engagement de Madame Mitterrand au Sahara Occidental et de sa Fondation France-Libertés, voir <https://www.france-libertes.org/fr/le-peuple-sahraoui/>

## LA DIASPORA SAHRAOUIE EN SUISSE

Se pencher sur la spécificité de la diaspora sahraouie en Suisse nous a semblé intéressant tout comme le fait d'appréhender la manière dont elle exprime sa perception de l'exil, comment elle véhicule et pose les cadres de sa mémoire collective et identitaire.

Dix familles sahraouies sont installées en Suisse. Elles sont réparties aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et c'est ainsi qu'aujourd'hui 34 adultes et enfants vivent en Suisse, depuis 20 ans au moins pour certains, et parfois depuis



Photo SP



plus récemment pour d'autres. Ces familles proviennent en majorité des campements de réfugiés mais certaines sont arrivées depuis le Sahara Occidental. Elles entretiennent des liens forts et constants entre elles. On observe deux niveaux d'interaction :

- un niveau militant et politique comme la participation à des manifestations sur la Place des Nations à Genève, à de rassemblements ou de réunions politiques;
- un niveau social comme la célébration de fêtes religieuses; l'organisation de repas traditionnels, de pique-niques en fin d'année scolaire. La solidarité est également très présente et s'incarne de manière composite (matérielle; soutiens; relai de l'information; participation à divers événements pour manifester

leur appartenance au peuple sahraoui).

### **Liens avec la société d'accueil**

Travaillant dans différents secteurs, les Sahraouis ont capitalisé des compétences leur permettant de s'insérer dans la sphère professionnelle et s'adapter aux exigences du marché de l'emploi. Ils ont également noué avec la société d'accueil des liens axés sur la rencontre, le respect, la convivialité en personnifiant l'hospitalité sahraouie dans sa nature originelle. Cette posture s'est traduite par une intégration réussie au sein de la société suisse et a confirmé un parcours jalonné d'opportunités pour mettre en exergue la situation du peuple sahraoui.

### **Socialisation des enfants**

Les enfants nés en Suisse connaissent un processus de

socialisation où les origines prennent une place prépondérante. Tous en effet parlent et ont une grande maîtrise de la langue hassanya ainsi que des connaissances sur l'histoire du Sahara Occidental. Tout cela procède, selon Omeima Abdeslam, représentante du Front Polisario en Suisse et à l'ONU, de l'implication des mères qui mènent un grand travail pour transmettre une mémoire collective qui les unit à leurs aïeux et à leurs familles qui sont dans les camps de réfugiés ou au Sahara Occidental occupé. Cette transmission revêt plusieurs formes; tout d'abord elle prend appui sur les nombreuses interactions entre les familles sahraouies établies en Suisse. Chaque rencontre est l'occasion de partager et évoquer, de renforcer un socle identitaire et culturel commun.

Les enfants ont déjà pu se rendre dans les campements de réfugiés



*Quelques membres de la diaspora sahraouie en Suisse.*

*Photo SP*

ou au Sahara Occidental à plusieurs reprises. Cela leur a permis de tisser des liens et d'avoir une idée plus précise du contexte où vit une partie de leur famille. Par ailleurs, les réseaux sociaux leur permettent d'échanger plus souvent et plus longuement avec les leurs.

Cette nouvelle génération souhaite s'investir de manière dynamique et innovante par le biais de plateformes ou d'autres modes de communication. À cet égard, un groupe de jeunes sahraouis issus de la diaspora suisse s'est créé en 2019. Omeïma Abdeslam salue cette initiative et espère plus d'implications dans diverses activités publiques et les encourage dans ce sens-là ; la finalité étant de ne pas oublier ceux qui vivent dans des conditions précaires et dangereuses. Notons enfin que tous les enfants poursuivent, le plus souvent avec succès, un parcours scolaire et académique.

### **L'ONU, rencontre internationale de la diaspora**

Une autre approche essentielle réside dans l'identification des enjeux et des moyens de communication mis en place par la diaspora sahraouie. Il paraît important d'évoquer ici la dynamique de cette diaspora par le prisme de son action au sein de la Genève internationale et de l'espace onusien. Ce dernier représente un catalyseur où convergent et se rencontrent des Sahraouis et Sahraouies provenant de différentes diasporas : Espagne, France, Grande-Bretagne, Suède, Italie notamment. Avec sa symbolique prégnante pour le peuple sahraoui, l'espace onusien est utilisé comme un cadre concret d'interventions pour exprimer ses revendications, faire reconnaître et valoir ses droits.

La finalité est de percevoir dans quelle mesure ces processus communicationnels s'adressant

à la communauté internationale ont aussi pour visée de consolider des liens entre les membres de la diaspora, de créer des passerelles par le biais de visio conférences, de faire entendre leurs revendications à des interlocuteurs extérieurs, via des rencontres et des échanges divers, qui ont chacun leur importance (relations interpersonnelles, création d'associations et d'événements). Enfin, explorer ce qui est communiqué au sein de cette diaspora, les méthodes choisies à cette fin, mettre en relief les cohérences, les points de divergence, contribuent à donner un cadre de réflexion plus élargi.

Pour conclure, il serait intéressant d'approfondir et de poursuivre la perspective sociologique et anthropologique de l'exil du peuple sahraoui dans une approche dynamique qui prend en considération les modalités contextuelles et l'expérience des acteurs et actrices concernées.

## **A votre disposition sur sahraoui.ch Vidéo sur les camps de réfugiés**

Vidéo de 17 minutes sur les inondations de 2015 dans les camps de réfugiés dont on voit toujours des séquelles actuellement - première partie historiques qui donne de très bonnes informations sur les causes du conflit et son développement.

**MSHValdeLoire. (2016, 19 janvier). Les camps de réfugiés sahraouis : une histoire de résilience ? Les inondations d'octobre 2015.**

**[Vidéo]. Canal-U. <https://www.canal-u.tv/57543>. (Consultée le 18 juin 2022)**

### **Comité de rédaction**

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

# ONU: LE MAROC VA PASSER SON 4<sup>e</sup> EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL



Salle du Conseil des Droits de l'Homme où se déroule la séance de l'UPR. Photo SP

**En novembre 2022, le Maroc sera confronté aux autres pays onusiens pour le 4<sup>ème</sup> cycle de son Examen Périodique Universel (EPU).**

Tous les pays peuvent intervenir et lui faire des recommandations concrètes. Malheureusement, le Maroc peut décider d'en tenir compte ou non.

Comme l'explique le Département suisse des affaires étrangères, «l'EPU est l'un des principaux instruments du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (CDH). Il permet de

dresser un état des lieux de la situation des droits humains dans tous les pays membres de l'ONU selon un calendrier fixe et prévisible». «Chaque Etat doit se soumettre tous les quatre ans et demi à un «EPU». Dans ce cadre, les autres États membres analysent la situation des Droits de l'Homme sur son territoire et lui font des recommandations concrètes. L'examen se fonde sur le rapport de l'État concerné, la compilation de renseignements établie par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et des informations fournies par la société civile.»

## **La faiblesse générale des instruments onusiens**

Le souci majeur de cet instrument pour les défenseur.e.s des

droits humains, comme de tous les autres instruments onusiens, c'est qu'aucune résolution n'a force de loi et pourrait conduire à une condamnation réelle du pays passant l'EPU. La même situation s'est produite avec les derniers rapports du Comité contre la torture qui ont condamné à quatre reprises le Maroc pour des faits très graves dont ont été victimes des Sahraouis. Le Maroc nie ces mauvais traitements et plus rien ne se passe.

## **Une plainte collective aura-t-elle plus de poids ?**

Devant ce déni maladif du Maroc qui continue à torturer les Sahraouis, quatre victimes sérieuses et connues ont décidé de s'adresser ensemble au Comité contre la torture: «Le 9 juin 2022, Hassan Dah a déposé une plainte devant le Comité contre la torture de l'Organisation des Nations unies (CAT) – dont Rabat est membre – avec Abdelmoula El-Hafidi, Mohamed Bani et Mohamed Lamine Hadi.» Les aveux de ces quatre Sahraouis qui sont en prison pour de très longues années ont été soutirés sous la torture. Ils sont soutenus par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT France), l'International Service for Human Rights (ISHR), les avocats Joseph Breham et Laurence Greig et la Ligue pour la protection des prisonniers po-



*Nous pensons à nos prisonniers.*

*Photo SP*

litiques sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) – journal *Le Monde* du 10 juin 2022 –. Jusqu’à quand le Maroc pourra-t-il nier ses pratiques qui devraient pouvoir être jugées devant un tribunal? Or, les tribunaux marocains sont à la botte de leur gouvernement, nous l’avons vu à plusieurs reprises, et on peut légitimement se demander quelle crédibilité il est possible de donner à la justice marocaine.

### **Revenons à l’EPU**

Aujourd’hui, l’objectif du soutien international au peuple sahraoui est de persuader le plus de pays possible à demander au royaume chérifien de s’engager dans le référendum d’autodétermination tel que l’ONU l’a décidé pour mettre fin à la situation illé-

gale actuelle, et de respecter le DI et le DIH. Les associations sahraouies, et celles qui représentent dans le monde le soutien au peuple sahraoui, se sont unies pour présenter de

concert avec cette instance, de très nombreux rapports mettant en évidence la gravité de la situation du peuple sahraoui.

## **Mauvaise surprise de dernière minute**

Si vous vous rendez sur le site UPR-Info Maroc, vous découvrirez sur le haut de la page, à gauche, la carte du pays. Ce pays, le Maroc, contrairement à la légalité internationale, inclut le Sahara Occidental.

Un téléphone à UPR-Info sur cette question, il y a plus d’un mois, n’a rien fait changer. Sans doute faut-il maintenant prendre contact avec les pays qui subventionnent cette association et qui ne sont de loin pas tous pour la « marocanisation » du Sahara Occidental.

UPR-Info promeut les droits humains et sensibilise l’opinion publique à l’importance de l’Examen Périodique Universel, créé par l’ONU en 2006. Malheureusement, malgré ses objectifs annoncés, les projets politiques de cette association, dans cette situation, rejoignent incontestablement les visées illégales de l’occupant.

## VOYAGE DE L'ADER/S DANS LES CAMPS SAHRAOIS

**Enfin!!! En mars 2022, nous étions 3 personnes de l'ADER/S (Association pour le Développement des Energies Renouvelables au Sahara) à pouvoir retourner dans les camps sahraouis.**

Cela faisait quatre ans que nous n'avions pas pu y rencontrer nos partenaires de la Direction de l'Energie, du Ministère sahraoui des Transports et de l'Energie! (MTE).

Pendant ces deux dernières années, 2020 et 2021, (années de projet de maintenance financé par la Fedevaco, la DDC et les communes de Nyon et Chardonne et par vos dons) le COVID nous a bien sûr empêchés de retourner sur place dans les camps. Mais nous avons pu maintenir les contacts et continuer notre collaboration avec nos partenaires du MTE, afin d'organiser ensemble des cours à distance sur l'électricité, l'énergie solaire et la gestion des batteries, cours destinés au personnel du Ministère de l'Energie, mais aussi à d'autres ministères concernés par la maintenance des installations solaires ainsi que pour des per-

sonnes de la société civile intéressées. Ces cours ont été donnés sur place par des enseignants sahraouis issus des techniciens que nous avons formés depuis le début de notre action au Sahara. en 2001.

Nous avons aussi financé la maintenance des installations solaires du camp d'El Ayoun, en payant le matériel et des salaires incitatifs pour le personnel du MTE impliqué dans cette maintenance.

Lors de notre voyage nous avons été chaleureusement accueillis et nous avons travaillé dans la bonne entente et l'amitié des re-



Photo SP



La délégation de l'ADER/S et ses partenaires du Ministère des Transports.

Photo SP

trouvailles. Nous avons pu vérifier de nos yeux, que tout le travail de maintenance prévu était régulièrement bien effectué. Nous avons fait la tournée de toutes les installations solaires publiques d'El Ayoun et avons fait un rapport final au Ministre qui relevait les problèmes résiduels et quelques propositions, nous avons discuté des besoins futurs, de nos possibilités et contraintes, et des orientations possibles pour le futur de notre action pour les Sahraouis et l'énergie solaire au Sahara.

### **Un dispensaire autonome, au niveau énergétique, grâce au Soleil**

Nous avons aussi beaucoup discuté avec des acteurs de différents ministères sahraouis (Santé,

Transport et Energie, Construction, et Coopération) de notre projet pilote de dispensaire autonome.

Ce projet nous avait été demandé lors de notre dernier voyage de 2018, pour un dispensaire dans une région très chaude, très isolée et ne disposant pas de réseau électrique.

Voici le cahier des charges de la partie énergie :

- Alimentation électrique pour la lumière et l'alimentation d'un frigo et de petits appareils médicaux
- Climatisation partielle du dispensaire

- Stérilisation d'instruments chirurgicaux

L'ADER/S étudie depuis lors des solutions pour qu'un tel dispensaire puisse être complètement autonome grâce à l'énergie solaire exclusivement.

Notre bonne collaboration avec la HEIG Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, et avec l'Association Architecture Sans Frontières nous a montré que nos idées sont complètement réalisables et pourraient représenter une solution intéressante et novatrice pour des bâtiments un peu plus confortables, et autonomes au niveau énergétique.

Dans le prochain numéro des Nouvelles Sahraouies, nous parle-

rons plus en détail de ce dispensaire, et des solutions proposées. Ce modèle de dispensaire a été pensé pour les territoires du Sahara Occidental libérés, mais actuellement la guerre en empêche l'accès. En outre, ce premier bâtiment devrait être un modèle, avoir force d'exemple et être donc visitable par d'autres personnes ou ONG intéressées.

A partir de cette année 2022 ou en 2023, tous les grands camps sahraouis de la région seront reliés au réseau électrique de la ville algérienne de Tindouf, mais les problèmes, de surcharge de consommation, en été, (l'utilisation courante de climatiseurs),

provoque de fréquentes pannes du réseau électrique.

Les installations solaires que nous avons réalisées sur les dispensaires des camps, 2001-2011, et qui sont indépendantes du réseau, gardent leur pertinence. La possibilité d'avoir de l'électricité pour la lumière et les médicaments au frigo, lors de ces pannes du réseau électrique, est une évidence. Un tel dispensaire, tel que nous le proposons, aura sûrement sa place dans les camps.

Quoi qu'il en soit nous continuons à soutenir les Sahraouis dans le domaine de l'Energie

solaire, n'hésitez pas à nous soutenir.

### **Prochaines Nouvelles Sahraouies: un dispensaire autonome en énergie pour le Sahara.**

**Gilles Boss**  
[www.adersahara.org](http://www.adersahara.org)  
**ADER/S**  
**1400 Yverdon**



*Dans un dispensaire équipé de l'énergie solaire.*

*Photo SP*



**13<sup>e</sup> Fête des peuple  
sans frontières  
Genève, 8-10 juillet 2022**

**Préau de l'école du Mail, La Jonction**



**8 juillet – 18 h à 24 h / 9 juillet – 17 h à 24 h / 10 juillet – 12 h à 20 h**

*Invité d'honneur: le Front Polisario  
Samedi 19 h: table ronde sur le Sahara Occidental*

**Entrée libre, venez nombreuses et nombreux!  
Voir le programme complet sur [Sahraoui.ch](http://Sahraoui.ch)**

---

**ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

**Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

**Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern